

université paris-saclay

FAQ DU SERVICE "PRÊTS À EMPORTER"

Toutes les questions que vous vous posez sur le guichet "Prêts à emporter"

» Puis-je emprunter des livres de toutes les BU ?

Non, vous ne pouvez réserver et emprunter que des livres disponibles à la BU de St Quentin.

Les autres sites sont encore interdits d'accès, même au personnel de l'UVSQ.

» Combien de documents puis-je emprunter?

Vous pouvez emprunter jusqu'à 8 livres pour les lecteurs extérieurs, 16 livres pour les étudiants de l'UVSQ en licence et en santé et autant de livres que vous souhaitez pour les étudiants en master, en doctorat et les enseignants-chercheurs de l'UVSQ.

» Puis-je faire ma commande sur place au guichet?

Non, toute commande doit être enregistrée via le site web www.bib.uvsq.fr en vous connectant avec votre compte lecteur.

» Comment saurai-je que ma commande est prête ?

Vous recevrez un appel téléphonique (ou un mail) de la bibliothèque qui vous fixera un RV pour venir récupérer les livres que vous avez réservés.

» Puis-je venir chercher des livres pour une amie?

Oui, sur présentation de sa carte étudiant ou d'une attestation sur l'honneur.

» Que se passe-t-il si je ne viens pas chercher ma commande ?

Si vous oubliez de vous présenter au créneau fixé, votre commande sera annulée et les livres remis en disponibilité pour les autres lecteurs.

» Puis-je rapporter des livres d'une autre BU de l'UVSQ ?

Oui, vous pouvez rapporter des livres empruntés des BU de Versailles, Boulogne, Rambouillet, Mantes et Vélizy.

» Nettoyez-vous les livres entre chaque emprunt ?

Tous les livres rapportés sont mis en « quarantaine » pendant 5 jours avant d'être rangés en rayon et donc disponibles pour une autre commande.

» Dois-je prendre RV pour rapporter des livres empruntés ?

Non, vous pouvez venir rapporter vos prêts le mardi, mercredi et jeudi entre 11h et 16h sans rendez-vous préalable.

» Si je ne peux pas rendre mes documents avant l'été, serai-je pénalisé ?

Non, toutes les dates de retour seront prolongées pour la période estivale. Vous aurez jusqu'au 30 septembre pour les rendre. Merci de vous engager à les rapporter en septembre.

» Mon inscription de lecteur extérieur est arrivée à échéance au 20 mars, puisje quand même réserver des livres ? Oui, les inscriptions arrivées à échéance depuis le 15 mars, seront exceptionnellement prolongées jusqu'au 30 sept, si vous nous le demandez individuellement. Par contre, aucune nouvelle inscription en tant que lecteur extérieur ne sera enregistrée.

» Je ne suis pas inscrit à la BU, puis-je bénéficier de ce service ?

Non, seuls les lecteurs extérieurs déjà inscrits et la communauté UVSQ peuvent réserver en ligne et emprunter des livres.

» J'ai besoin d'un quitus, comment faire ?

Les retours de livres sont enregistrés dès leur retour à la BU. Si vous souhaitez un quitus, merci de nous en informer lors de votre passage au guichet ou mieux encore, en avance par mail à busqy.bib@uvsq.fr

» Puis-je suggérer l'achat d'un ou plusieurs livres ou documents ?

Les commandes reprendront fin juin : vous pouvez nous faire vos suggestions d'achat. Consultez la page Suggérer un achat